

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

Association : Igamma Biodiversité,

Adresse, siège social : 2 rue Bossuet, 01500 Saint-Denis-en-Bugey.

Site internet : www.lynxdanslain.fr

Courriel : igma-biodiversité@orange.fr

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire concernant l'année 2021 :

Le samedi 12 mars 2022 à 14 heures les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle polyvalente de Corlier (01110), sur convocation écrite faite par le bureau en date du 23 février 2022. L'assemblée est présidée par Christian FREGAT, assisté de Denis ADAM animateur de la partie statutaire, Stéphane PICHET trésorier, et Danielle GONZALEZ secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 36 membres de l'association sur 88 sont présents (et trois pouvoirs). En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Accueil, émargement
- Lecture et approbation de l'ordre du jour.
- Présentation du rapport moral,
- Présentation, questions/réponses et validation des rapports d'activités et du rapport financier.
- Validation du montant des adhésions pour 2022
- Présentation des suivis (quadrats) par Frédéric Quilleveré et Nicolas Mauron, qui de son côté nous présentera les résultats de l'année 2021 dans un contexte plus large
- Echanges sur les orientations de l'association avec Patrice Raydelet (Pôle Grand Prédateurs)
- Renouvellement du Conseil d'Administration

Allocution de bienvenue et présentation des invités :

Christian FREGAT, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Il salue tout particulièrement la présence de Frédéric QUILLEVERE (Igamma) qui présentera les résultats des suivis PP avec Nicolas MAURON (OFB), de Patrice RAYDELET pour la projection de son film « vous avez dit prédateurs ? » et avec qui nous pourrions échanger sur les orientations de l'association et de son expérience au sein du « Pôle Grands Prédateurs », de Jean-Bernard BUISSON, (cinéaste) pour la projection de son film sur le lynx boréal et le chat forestier et de Christophe GILLES (FNE Haute-Savoie) qui présentera l'écologie détaillée du chacal doré et de son arrivée sur nos territoires.

* Un diaporama powerpoint abordant les différents points de l'ordre du jour, avec les différents rapports est projeté. Il est porté à l'assemblée comme support écrit pour davantage de clarté. Il est prévu qu'après chacune des parties présentées et commentées, la discussion est ouverte et le vote peut avoir lieu. Le vote se fait à main levée et les décisions prises requièrent la majorité des deux tiers conformément à l'article 16 des statuts.

Rapport moral du Président

Le président donne lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé :

« Malgré une année 2021, encore dominée par les mesures sanitaires notre association a pu atteindre plusieurs objectifs.

1-SUIVIS :

Tout d'abord, l'implication des adhérent(es) sur le terrain a permis à l'OFB, d'identifier **44 lynx**, c'est une très belle réussite.

2-ANIMATIONS :

Nous avons pu réaliser notre première animation scolaire avec le Collège de St-Exupéry d'Ambérieu-en-Bugey et expérimenter la pause des pièges-photos avec les élèves et la restitution en classe. Sur le terrain, nous avons pu réaliser une scène de prédation et permettre aux enfants de comprendre comment se passe une chasse

Au niveau grand public, notre participation aux illuminations de Noël à St-Denis-en-Bugey a été un succès. La journée internationale du lynx a pu être réalisée dans le Valromey lors de la remise de la rondache pour la communauté de brigades de la Gendarmerie Nationale de Culoz

3-DOSSIERS :

Nous avons permis la mise en action d'une enquête préliminaire par les gendarmes d'Ambérieu-en-Bugey suite à une suspicion de tentative d'empoisonnement d'un lynx, c'était une femelle que nous avons eu la joie de retrouver quelques mois plus tard avec des petits !!! A ce jour un minimum de dix femelles suitées ont pu être dénombrées sur notre département.»

Denis ADAM met aux voix le rapport qui vient d'être présenté.
Celui-ci est adopté à main levée, à l'unanimité.

Rapport d'activité de l'association :

Retour sur les animations de sensibilisation :

- Animation scolaire au collège St- Exupéry à Ambérieu-en-Bugey avec pose de pièges-photos et reconstitution d'une scène de prédation.
- Animation à Culoz lors de la journée internationale du lynx (dans le cadre d'une randonnée destinée à resserrer les liens entre les brigades de gendarmerie présentes et remise de la rondache).
- Sensibilisation grand public : participation aux illuminations de Noël à St-Denis-en-Bugey, qui eût un beau succès auprès des enfants.

Dossiers : Notre action a permis l'ouverture d'une enquête préliminaire par la gendarmerie d'Ambérieu-en-Bugey, suite à une suspicion d'empoisonnement d'un lynx. Cela peut aussi permettre de savoir s'il y avait des stocks de strychnine.

Le blog « lynx dans l'ain » a atteint 12000 visiteurs en 2021.

Les autres activités qui avaient été rendues compte auparavant aux adhérents, sont évoquées :

- La sortie « adhérents », sur les traces du lynx, le 21 février 2021.

- La rencontre associative, avec de nombreuses et riches interventions, le 15 et 16 octobre 2021.
- La présentation détaillée de Jean-Michel Vandel (détection de déplacements de lynx) le 4 décembre 2021, point de départ de la coordination, du pilotage des suivis au sein d'Igma B.
- Le ciné-débat avec Laurent Geslin et la projection de son film « lynx » à Nantua le 8 décembre 2021.

Le point fort de l'association est le suivi par PP.

Lecture est faite du résultat des suivis par quadrats pour une meilleure répartition des pièges-photos.

Igma Biodiversité a réalisé l'observation photographique de 44 lynx différents sur 24 quadrats, identifiés par l'OFB.

Présentation de la programmation de 2022, avec 4 animations prévues (scolaire, et grand public).

Présentation du projet réalisé en collaboration avec le Pôle Grands prédateurs et dans le cadre du P.N.A d'une plaquette « coexister avec la faune sauvage » illustrée par Ghislaine LETOURNEUR, à travailler pour une diffusion au grand public. Pascale LUXEMBOURGER a participé en partie pour la conception des textes.

Les orientations :

- Le suivi est devenu très fin, et c'est une demande de l'OFB. Nous poursuivrons sur ce point fort en affectant des moyens pour être plus performants.
- L'éducation à l'environnement n'est possible que ponctuellement car il est devenu très professionnel.
- Nous pourrions accentuer la sensibilisation au grand public, aux élus, aux décideurs.
- Un aspect peut être développé : l'invitation de scientifiques dans des disciplines diverses.
- Devenir association adhérent à la FNE.
- Devenir groupe référent lynx boréal et interlocuteur avec la DREAL.

La discussion est ouverte :

-Devenir une association adhérente à la FNE :

Patrice RAYDELET indique que la FNE est une entité qui a du poids, c'est un interlocuteur auprès de la DREAL. Devenir adhérent, c'est bénéficier du service juridique, pour les dépôts de plainte, la représentation juridique.

Martine RAVET explique que pour l'association LO PARVI (dont elle fait partie), qui a défini des objectifs clairs, les actions juridiques sont portées par la FNE.

Manuela ARROT (FNE) pense que c'est aussi un moyen d'avoir un contact avec des personnes ressources pour développer des outils pédagogiques. Il faudrait voir la coordinatrice « éducation à l'environnement » de la FNE.

-Patrice Raydelet, consulté au sujet des orientations de l'association, conseille de retravailler les objectifs, de les clarifier avant de passer au stade de la sensibilisation ou des animations pédagogiques. « La base n'est pas assez matérialisée, il faut cadrer les objectifs, le projet associatif (définir la raison d'être d'Igma) pour mieux se faire connaître auprès des différentes institutions. Peut-être « ne garder qu'un seul chapeau ». La matière première c'est le suivi, puis la sensibilisation. Cela permet de vectoriser. »

D'autant qu'il y a, pour lui, deux sortes d'animations pédagogiques (exemple : pour le festival du Pôle Grands Prédateurs, où il fait appel à des professionnels).

Le contexte est différent aujourd'hui par rapport à la perception du lynx, les choses ont évolué, les connaissances ne sont pas les mêmes.

-Proposition de créer un site internet IGMA BIODIVERSITE.
Il faudrait une personne qui s'occupe de ça, et nous ne l'avons pas.
Il existe déjà aussi une page facebook qui est peu visitée, par rapport au blog.

Denis ADAM mets aux voix le rapport d'activités qui vient d'être présenté.
Celui-ci est adopté à main levée, à l'unanimité.

Rapports des responsables de commission ou de pilotage

Frédéric QUILLEVERE, qui pilote le suivi avec Nicolas MAURON de l'OFB, commente la coordination de suivi du lynx boréal, les résultats de l'année.

« La question qui a amené ce suivi pour Igma est la difficulté d'installation du lynx sur d'autres massifs. L'intérêt est donc de savoir ce qui se passe à l'entrée des corridors.
Ce qui a motivé la présentation de Jean-Michel Vandel le 4 décembre dernier, était donc de mieux répartir les pièges-photos au niveau des corridors. On peut avoir un aperçu de la pression d'observation du lynx, relier des observations pour retrouver des familles, voir la diversité génétique... »

Quelques indications :

- Bien laisser les PP 3 mois au moins.
- Des fiches de géolocalisation peuvent être envoyées sur demande par Frédéric, la géolocalisation peut se faire de manière simple sur place.
- La pose de PP perpendiculaires optimise l'identification (à hauteur de genou, pas trop loin du sujet).
- Si on envoie un lien à Nicolas Mauron : faire un lien dans un mail avec tous les destinataires souhaités à l'avance.
- Plus tard, il y aura une base de saisies en ligne, il faudra bien préciser « Igma » pour s'identifier.
- Même si il y a 0 (zéro) relevé sur les PP on peut envoyer au bout d'un an, car c'est quand même une donnée.

Rapports et compte-rendu financier

Stéphane PICHET trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice 2021. Il informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un solde net de 873,51 euros, grâce notamment aux produits de l'animation pédagogique, des ventes de peluches, des adhésions et dons, de l'organisation du week-end associatif.

La discussion est déclarée ouverte, au vote de l'assemblée, la résolution est la suivante :

« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2021 ».

Cette résolution est adoptée à main levée, à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Stéphane PICHET trésorier, présente le budget prévisionnel équilibré.

Lors des discussions, il est demandé à quoi correspondait le sujet « livrets pédagogiques ».

Christian FREGAT explique que Ghislaine LETOURNEUR (illustratrice) a réalisé un livret pédagogique intitulé « le lynx boréal » et que ce livret peut-être intéressant pour les animations en milieu scolaire (plutôt destiné aux enfants de 6/10 ans).

Lors d'animations avec des enfants, est évoquée l'idée d'une sortie spécifique et la possibilité d'offrir un livret. Ces livrets pourraient être commandés notamment pour les animations à venir.

Pascale LUXEMBURGER indique que d'autre part, une trame pour une plaquette a été présentée lors d'une demande de subvention à « Nature et découverte » pour la réalisation (en projet) d'un livret pédagogique conçu pour Igma Biodiversité.

Concernant le financement de l'association, plusieurs possibilités sont évoquées :

Pascale LUXEMBURGER souhaiterait que l'association établisse une demande de reconnaissance d'intérêt général, ce qui permettrait aux donateurs de déduire une partie de leurs dons aux impôts.

-Recherche de sponsoring.

-Jean-Bernard Buisson qui siège au conseil communal de Seyssel, évoque la possibilité de faire une demande de subvention à la commune.

Après discussion, le budget prévisionnel commenté est adopté à main levée, à l'unanimité.

Election du nouveau conseil d'administration

Denis ADAM reprend la parole pour faire l'appel des candidatures pour l'élection du nouveau conseil d'administration.

10 membres de l'association se portent candidats pour les sièges à pourvoir.

Le vote de l'assemblée a lieu, à main levée. A l'unanimité, ont été déclarés régulièrement élus :

1. ADAM Denis
2. ALEXANDRE Anthony
3. BIRZIN Georges
4. FREGAT Christian
5. GONZALEZ Danielle
6. LUXEMBURGER Pascale
7. NOLLI Jean-Marc
8. PICHET Stéphane
9. QUILLEVERE Frédéric
10. RIVAT Régis

La répartition des fonctions ou des commissions au sein du conseil d'administration pourra se faire lors d'une réunion ultérieure dudit conseil.

Fixation du taux des cotisations

Il est rappelé que les cotisations annuelles pour les adhérents sont actuellement de :

- 12 Eurosadhésion adulte
- 18 Eurosadhésion couple
- 5 Eurosadhésion enfant
- 8 Eurosadhésion sans emploi

Discussions :

Denis ADAM cite l'exemple d'une association qui propose une cotisation minimale « et plus », (3 euros pour cet exemple) c'est-à-dire que la cotisation minimale est fixée, et que la cotisation totale est laissée à l'appréciation de l'adhérent. Plusieurs personnes s'expriment sur ce sujet. Il en ressort que : pour Igma B., la partie « en plus » est déjà soumise à l'appréciation de l'adhérent, puisque lors de la souscription à Helloasso, il y a une proposition de dons, ce qui paraît clair et pratique pour identifier les différents montants (et simple pour la comptabilité).

Il est dit que le montant actuellement fixé paraît abordable à tous, et doit rester accessible.

Après discussion, le montant des cotisations est soumis au vote.

L'assemblée générale ordinaire, décide de ne pas changer le montant des cotisations pour l'exercice 2022, et adopte cette résolution à main levée, à l'unanimité.

Divers

- Maëlle GALLET (APACEFS) demande la parole au sujet de la charte de l'association, qui serait à revoir.

Puis une discussion intervient au sujet de la dernière sortie adhérent(es), où un affût a été fait avec les adhérents présents, non loin du cadavre d'un chevreuil prédaté par un lynx. Pour Maëlle G. cela a pu occasionner du dérangement pour le lynx. Sachant que celui-ci peut revenir plusieurs jours sur sa proie, il peut se priver de faire un retour pour consommer sa proie. Cela peut générer une grande fatigue de l'animal si celui-ci doit se résoudre à chasser de nouveau, une perte d'énergie à un moment crucial pour lui.

Christian F. revient sur les circonstances, expliquant le fait que l'affût ne constituait pas un dérangement, car les précautions nécessaires ont été prises sur place. D'autre part, si une adhérente d'Igma n'avait pas intercedé auparavant auprès du maire de la commune, celui-ci aurait directement procédé à l'enlèvement du chevreuil, et le lynx aurait définitivement perdu sa proie. Il précise que le lynx est revenu plusieurs fois se nourrir rapidement après cet affût.

Régis RIVAT, intervient aussi dans ce sens, en précisant que la présence de Bob EROME (et son expertise) ce jour-là avait constitué une assurance supplémentaire pour que tout se passe dans de bonnes conditions pour le lynx.

Nicolas MAURON est consulté, il indique seulement que « la perturbation intentionnelle est une infraction » au regard de la loi.

- Christian FREGAT indique que Laurent GESLIN cinéaste, a évoqué la possibilité d'intervenir sur deux jours, pour Igma Biodiversité. Les dates, le lieu et conditions de sa venue sont à définir. D'autres intervenants, ou scientifiques, pourraient être invités, dans des disciplines diverses, tel que Vadim SIDEROVICH, chercheur de nationalité biélorusse.

- Christian FREGAT évoque la possibilité de présentation d'une scène de prédation pour des animations scolaires ou grand public, avec du matériel à acquérir (reconstitution d'un moulage de chevreuil prédaté), c'est une piste pour le PNA.

- Patrice Raydelet souligne que le Pôle Grands Prédateurs travaille encore de son côté sur le projet de campagne de sensibilisation «collisions» illustré par Ghislaine Letourneur. Il sera proposé à la DREAL, pour l'amener au P.N.A. (Plan National d'Actions).

Clôture de l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

Denis ADAM déclare la séance levée

A 18 heures.

Place est faite à la projection et l'animation des films animaliers programmés, et à la poursuite conviviale de cette assemblée.

Fait à Saint Denis en Bugey

Le 2 avril 2022

Le président

L'animateur de la partie statutaire

La secrétaire de séance

FREGAT Christian

ADAM Denis

GONZALEZ Danièle

